

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de STEINTE-EULALIE-D'ANS

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt huit mars**, à **17h45**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINTE-EULALIE-D'ANS**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Bernard Dominique DURAND**.

Étaient présents : M. Bernard Dominique DURAND, M. Joël DURAND, M. Emmanuel PETIT, M. Frederic POUMEAU, M. Jean-Pierre BIGOT, M. Laurent COMBELLAS, Mme Sylvie COSSART, M. Thierry LACHAISE.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Laure PECORILLA.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Marie-Laure PECORILLA en faveur de Mme Sylvie COSSART.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaire : M. Laurent COMBELLAS.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-001 : Approbation du PV de la séance du 19 décembre 2024

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-002 : Délibération portant autorisation signature convention relative à la participation du SDIS24 aux contrôles périodiques des points d'eau d'incendie

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-003 : Délibération portant augmentation du prix du repas cantine

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-004 : Délibération portant Attribution d'un Fonds de concours par la Communauté de Communes dans le cadre de la mise en place de la défense extérieure contre l'incendie

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-005 : Délibération portant participation en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation.

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-006 : Délibération portant créances admises en non-valeur

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-007 : Délibération portant offre d'achat d'ATC France pour l'emplacement du pylone

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-008 : Délibération portant RODP 2025 par ENEDIS

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-009 : Délibération portant autorisation au maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-010 : Vote des subventions pour 2025

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-011 : Vote des taxes locales pour 2025

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-012 : Vote du CFU 2024 (Compte Financier Unique)

8 voix pour,
0 contre et
0 abstention.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-013 : Vote du BP 2025

9 voix pour,
0 contre et
0 abstention.

INFORMATION : Questions diverses

- Pylone ATC FRANCE : Proposition portant sur l'acquisition de la parcelle :
Compte tenu de l'étude technique et financière de cet emplacement, proposition de rachat visant un montant net vendeur de 13 660 Euros portant sur une surface de 110 m² environ.
Tous les frais administratifs et notaires liés à cette vente sont à la charge intégrale de ATC France.
Le Conseil mnicipal refuse l'offre.
